



## Litige avec mon propriétaire

Par **romain394**, le **14/10/2011 à 18:14**

Bonjour,

je suis en litige avec mon propriétaire qui refuse de m'envoyer les quittances de loyers. De plus, des charges d'entretien des couloirs me sont facturés alors que personne ne passe faire le ménage et sortir les poubelles.

Et enfin, il y a 1 seul compteur pour plusieurs logements. Le propriétaire nous facture l'électricité avec des rattrapages en fin d'année alors que nous n'avons aucune trace de la consommation annuelle ainsi que notre consommation individuelle. Cela n'est-il pas illégal?

En vous remerciant par avance.

Par **mimi493**, le **14/10/2011 à 18:21**

location vide ou meublée ?

De toute façon, il est interdit de revendre de l'électricité. L'électricité ne peut être comprise dans les charges que dans un meublé avec forfait de charges (donc non régularisable selon la consommation)